



République Française

Département de l'Hérault – Arrondissement de Lodève

Extrait du registre des délibérations

Communauté de communes du Clermontais

Date de la convocation	6 mars 2017	Séance du : 15 mars 2017
	Votes : 42	L'An Deux Mille dix-sept, le quinze mars à 18 heures, le Conseil <i>Communautaire</i> , dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, dans la salle de réunion du Centre aquatique à CLERMONT L'HERAULT, sous la présidence de Monsieur le <i>Président</i> , Jean-Claude LACROIX
Présents : 33	Pour : 42	
Absents : 3	Contre : 0	
Représentés : 9	Abstention : 0	

Étaient présents : M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Henri JURQUET (Brignac), M. Denis MALLET (Cabrières), M. Claude REVEL (Canet), Mme. Maryse FABRE (Canet), Mme Bénédicte BENARD (Canet), M. Michel SABATIER (Canet), M. Jean-Claude LACROIX (Ceyras), Mme Berthe BARRE (Ceyras), M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Bernard BARON (Clermont l'Hérault), Mme Elisabeth BLANQUET (Clermont l'Hérault), Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), M. Olivier BRUN (Fontès), M. Philippe VENTRE (Lacoste), M. Alain BLANQUER (Lieurancabrières), M. Daniel VIALA (Mérifons), M. Serge DIDELET (Mourèze), M. Francis BARDEAU (Nébian), Mme Sylvie MALMON (Nébian), M. Bernard COSTE (Octon), M. Claude VALERO (Paulhan), Mme Audrey GUERIN (Paulhan), M. Bertrand ALEIX (Paulhan), Mme Mylène BOUISSON (Paulhan), M. Laurent DUPONT (Paulhan), M. Joseph RODRIGUEZ (Saint Félix de Lodez), M. Jean COSTES (Salasc), M. Christian RIGAUD (Usclas d'Hérault), M. Eric VIDAL (Villeneuveville).

Absents représentés : Mme Françoise REVERTE (Aspiran) représentée par M. Olivier BERNARDI (Aspiran), M. Marc FAVIER (Canet) représenté par M. Claude REVEL (Canet), Mme Micaela MARTINEZ-ROQUES (Clermont l'Hérault) représentée par Mme Marie PASSIEUX (Clermont l'Hérault), Mme Yolande PRULHIÈRE (Clermont l'Hérault) représentée par M. Jean GARCIA (Clermont l'Hérault), M. Laurent DÔ (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Arielle GREGOIRE (Clermont l'Hérault), Mme Sophie OLLIER (Clermont l'Hérault) représentée par M. Salvador RUIZ (Clermont l'Hérault), M. Yvan PONCE (Clermont l'Hérault) représenté par Mme Laure ROBERT (Clermont l'Hérault), M. Georges GASC (Paulhan) représenté M. Bertrand ALEIX (Paulhan), M. Gérald VALENTINI (Valmasclè) représenté par M. Claude VALERO (Paulhan),

Absents : M. Bernard FABREGUETTES (Clermont l'Hérault), M. Alain SOULAYROL (Liausson), M. Christian BILHAC (Péret),

Objet : Budget primitif 2017 – Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif.

Monsieur REVEL donne lecture du projet de Budget annexe « Service Public d'Assainissement Non Collectif ».

Considérant le projet de budget primitif 2017 du Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif, détaillé dans le rapport de présentation joint.

Il est constaté, dans le tableau récapitulatif ci-dessous, l'équilibre par section de fonctionnement et d'investissement pour le budget primitif 2017 :

Dépenses Exploitation			Recettes Exploitation		
Chap.	Désignation	BP 2017	Chap.	Désignation	BP 2017
011	Charges à caractère général	5 300.00	70	Produits des services	19 110.00
012	Charges de personnel	45 420.00	74	Dotations, subventions et participations	32 877.00
65	Autres charges de gestion courante	500.00	78	Reprise sur provisions	233.00
67	Charges exceptionnelles	500.00			
68	Dotations aux provisions	500.00			
Total		52 220.00	Total		52 220.00

Dépenses Investissement			Recettes Investissement		
Chap.	Désignation	BP 2017	Chap.	Désignation	BP 2017
Op.10	Opération d'investissement	667.79	001	Résultat reporté N-1	667.79
4581	Opération d'investissement sous mandat	207 000.00	4582	Opération d'investissement sous mandat	207 000.00
Total		207 667.79	Total		207 667.79

Considérant l'avis favorable émis par la commission moyens généraux réunie le 1^{er} Mars 2017, il est demandé aux membres du conseil d'approuver le budget primitif 2017 du Budget annexe du Service Public d'Assainissement Non Collectif tel que présenté et de confirmer que ce budget est voté, conformément à la nomenclature comptable par nature et par chapitre.

Monsieur le Président soumet au Conseil le projet de budget primitif 2017 du budget annexe du service public d'assainissement non collectif de la Communauté de communes du Clermontais pour l'exercice 2017.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur REVEL, et après en avoir délibéré

A L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le budget primitif 2017 du budget annexe du service public d'assainissement non collectif de la Communauté de communes du Clermontais pour l'exercice 2017 tel que présenté.

CONFIRME que ce budget est voté, conformément à la nomenclature comptable par nature et par chapitre.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
de communes du Clermontais,



Jean-Claude LACROIX

Accusé de réception en préfecture
034-243400355-20170317-2017-03-15-41-DE
Date de télétransmission : 22/03/2017
Date de réception préfecture : 22/03/2017